



Améliorations aux Abords du Pont Wellington

Vente à l'enchère de matériaux de construction et d'un résidu de terrain.

Jeudi, le 19 septembre courant, à 11 hrs. a.m.

Sur les lieux mêmes, à l'heure et à la date ci-dessus, tous les matériaux de construction des édifices expropriés par la Ville pour l'amélioration aux abords du Pont Wellington, suivant le plan préparé par M. John-R. Barlow, inspecteur de la Ville, en date du 3 juillet 1903, et déposé au bureau du Trésorier de la Ville, seront vendus à l'enchère.

Ces matériaux de construction consistent en pierres, briques et bois.

Conditions : Argent comptant.

1 pour cent payable pour droits d'encaissement.

L'acquéreur devra à ses propres frais, risque et péril, démolir l'édifice et en enlever tous les matériaux dans les quinze jours qui suivront la vente, et ce sous une pénalité de \$25 pour chaque jour qu'il sera en défaut et la Cité pourra de plus, à l'expiration de ce délai, faire faire la démolition et l'enlèvement desdits matériaux aux frais et dépens dudit acquéreur.

Sera aussi vendu sur les lieux, à la même date et à la même heure, le résidu de terrain suivant, cédé à la Ville par le propriétaire en rapport avec ladite expropriation, à savoir :

Un terrain de dimensions irrégulières, étant une partie du lot du Cadastre No. 1414 du quartier Sainte-Anne, borné en front, au Nord-Est, par le terrain exproprié pour l'élargissement des abords du Pont Wellington, où il mesure 107.20 pieds; au Nord-Ouest par la rue Olier et au Sud-Ouest par le lot du Cadastre No. 1413, contenant environ 1062 pieds en superficie, ainsi qu'il appert par le plan dressé par M. John-R. Barlow, inspecteur de la Cité, en date du 3 juillet 1903, et déposé au bureau du Trésorier de la Ville.

Conditions : Argent comptant.

1 pour cent payable pour droits d'encaissement.

Les servitudes actives et passives qui peuvent exister seront continuées.

Ce terrain est vendu sujet à la taxe spéciale à être imposée pour ladite expropriation des abords du Pont Wellington, ainsi que pour les taxes de l'année courante.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

W.-M. KEARNS,
Encanteur.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 5 septembre 1907.



AVIS PUBLIC

Aux propriétaires et aux locataires

Les citoyens résidant sur l'avenue Mont-Royal, entre la rue Saint-Denis et l'avenue Laval, sur l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, entre la rue Marie Anne et l'avenue Duluth, sur les rues Cadieux et Saint-Dominique et l'avenue Coloniale, depuis la valve de division jusqu'à l'avenue Duluth, et sur l'avenue Duluth, entre la rue Saint-Laurent et l'avenue de l'Hôtel de-Ville, s'étant plaints que la pression de l'eau n'est pas assez forte aux étages supérieurs des maisons, le surintendant de l'aqueduc donne avis auxdits citoyens que, pour leur donner satisfaction temporairement, il devra les approvisionner d'eau au moyen des pompes du haut niveau, dont la pression est de beaucoup plus forte que celle des pompes du bas niveau qui leur fournissent l'eau actuellement, et que, en conséquence, ils devront, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date du présent avis, voir à ce que leur plomberie soit en état de supporter ladite pression.

GEO. JANIN,

Surintendant de l'aqueduc.

Montréal, 9 septembre 1907.



Improvement of Approaches Wellington Bridge

Auction Sale of Building Material and a piece of Land on Thursday, the 19th September inst.,

at 11 o'clock A.M.

On the premises, at the above date and hour, all the material of the buildings expropriated by the City for the improvement of approaches to the Wellington Bridge, as per plans prepared by Mr. John Barlow, City Surveyor, dated 3rd July, 1903, and deposited in the City Treasurer's Office, will be sold by public auction.

The said material consists of stone, brick and wood.

Terms—Cash.

One per cent to be paid for auction duty.

The purchaser shall, at his own expense, risk and peril demolish said building and remove all material therefrom within fifteen days following the sale, under a penalty of \$25 for each and every day he may be in default, and the city, moreover, may, at the expiration of this delay, have said material demolished and removed at the expense of said purchaser.

Will also be sold on the premises at the same date and hour, the following residue of land ceded by the proprietor to the City in connection with the said expropriation, to wit :

A piece of land of irregular dimensions, being portion of lot cadastral No. 1414 of St. Ann's Ward, bounded in front to the northeast by the land expropriated for the widening of the approaches to the Wellington Bridge, where it measures 107.20 feet; to the northeast by Olier street, and to the southwest by lot cadastral No. 1413, containing an area of about 1,062 sq. feet, as per plan prepared by Mr. John R. Barlow, City Surveyor, dated 3rd July, 1903, and deposited in the City Treasurer's Office.

Terms—Cash.

One per cent. to be paid for auction duty.

Active and passive servitude which may exist shall be continued.

The above lot will be sold subject to the special tax to be imposed for the said expropriation of the approaches to Wellington Bridge, and also subject to the assessments for the current year.

L. O. DAVID,
City Clerk.

W. M. KEARNS,
Auctioneer.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 5th September, 1907.



PUBLIC NOTICE

To Proprietors and Tenants

The residents on Mount Royal avenue, between St. Denis street and Laval avenue, on City Hall avenue, between Marie Anne street and Duluth avenue, on Cadieux and St. Dominique streets and Colonial avenue, from the division valve to Duluth avenue, on Duluth avenue from St. Lawrence street to City Hall avenue, having complained of the lack of water pressure in the avenue, having complained of the lack of water pressure in the upper stories of the houses, the superintendent of water works hereby gives notice that to give the residents temporary satisfaction, he shall have to supply them from the High Level service. The water pressure from the High Level being much stronger than from the Low Level now supplied, they must within ten days from date of this notice, see that the plumbing work inside their houses is in proper condition to withstand the high pressure.

GEO. JANIN,
Superintendent M. W. W.

Montreal, September 9th, 1907.